

LUNDI, le **TREIZIÈME** jour du mois de **JUILLET** deux mille neuf, une session régulière du Conseil de la municipalité de Batiscan est tenue à la salle municipale (181, rue de la Salle), à compter de VINGT HEURES à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre Châteauneuf, Conseiller;
Monsieur Norman Bonetto, Conseiller;
Madame Francine Leblanc, Conseillère;
Madame Solange Leduc Proteau, Conseillère

Absences :

Monsieur Mario Trottier, Conseiller; (Absence motivée)
Monsieur Yves Gagnon, Conseiller; (Absence motivée)

Madame Anne Laganière est aussi présente.

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Christian Fortin.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur Christian Fortin constate le quorum à vingt heures et procède à l'ouverture de la session régulière. Celui-ci nous informe que la séance est enregistrée sur bande magnétique.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour
13 juillet 2009

1. Ouverture de la session par Monsieur le Maire;
2. Adoption des ordres du jour;
3. Période de questions (15 minutes);
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} juin 2009;
5. État de la situation financière au 30 juin 2009;
6. Adoption des comptes;
7. **RAPPORT DES COMITÉS :**
 - 7.1. **Loisirs de Batiscan;**
Félicitations au comité organisateur des Festivités;
 - 7.2. **Comité du 325^e**
 - 7.3. **Fondation des Amis du Vieux-Presbytère de Batiscan;**
Élection au Conseil d'administration – Félicitations;
 - 7.4 **Corporation Touristique de Batiscan;**
 - 7.4.1 Demande d'avance de fonds;
 - 7.4.2 Projet d'aménagement de l'Office des signaux;
 - 7.5**Office municipal d'habitation;**
 - 7.5.1 Résolution d'approbation des états financiers 2008;
 - 7.6 **Comité d'aqueduc Batiscan/Ste-Anne-de-la-Pérade;**
 - 7.7 **Journal « Batiscan et ses Gens » - Remerciements.**

8. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX :

9 AFFAIRES NOUVELLES :

- 9.1 **Nomination d'un maire suppléant;**
- 9.2 **Travaux asphaltage rue du Couvent;**
- 9.3 **Demande de versement de la subvention de 12 000\$ en provenance du budget discrétionnaire de Madame Julie Boulet, Ministre des transports;**
- 9.4 **Règlement numéro 110-2009 décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1;**
- 9.5 **Syndicat des travailleurs & des travailleuses des postes – Résolution d'appui;**
- 9.6 **Appartenance Mauricie – Achat de calendriers;**
- 9.7 **Défi « Têtes Rasées » - Félicitations;**
- 9.8 **Félicitations à Madame Karine Allaire;**
- 9.9 **Médailles d'honneur du lieutenant-gouverneur du Québec –Félicitations;**
- 9.10 **Info-Aînés – Demande de contribution pour un service gratuit pour les aînés;**
- 9.11 **Ville de Shawinigan – Demande de résolution d'appui pour les Jeux du Québec « été 2012 »;**
- 9.12 **Réseau-Biblio – Convention d'utilisation Simb@;**

10. CORRESPONDANCES : (Copies disponibles sur demande);

Gouvernement du Québec :

- 10.1 **Ministre des Transports - Madame Julie Boulet - Subvention Aide à l'amélioration du réseau routier municipal;**
- 10.2 **Ministre des Transports – Madame Julie Boulet – Subvention accordée en remboursement des travaux d'entretien de la signalisation aux passages à niveau pour l'année 2009;**
- 10.3 **Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs** Subvention versée dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles;
- 10.4 **Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs –** Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec – Nouvelles modalités du programme ClimatSol;
- 10.5 **Ministère de la Sécurité publique –** Transmission d'information relative au programme général d'aide financière lors de sinistres – Inondations survenues entre le 3 et le 6 avril 2009 dans les municipalités du Québec;
- 10.6 **Ministère de la Sécurité publique –** Semaine de la prévention des incendies 2009;
- 10.7 **Commission de protection du territoire agricole :**
 - 10.7.1 **Accusé de réception du certificat de conformité au plan d'urbanisme et du règlement de zonage de la municipalité de Batiscan;**
 - 10.7.2 **Compte-rendu et Orientation préliminaire dossier Pierre Dupuis;**
- 10.8 **Office des personnes handicapées –** Félicitations relative à la plate-forme élévatrice à la salle communautaire;
- 10.9 **Conseil du statut de la femme –** Exemplaire de la publication « *Qui sont-elles* »;
- 10.10 **Ministère des Transports –** Dépliant « *Événements spéciaux sur le réseau routier* »

Gouvernement du Canada :

- 10.11 **Ministre du Patrimoine canadien –** Confirmation du versement de la subvention accordée à la Fondation des Amis du Vieux-Presbytère de Batiscan dans le cadre du programme Développement des communautés ;
- 10.12 **CLD des Chenaux –** Demande d'aide financière de 2 000\$ accordée dans le cadre des Fêtes du 325^e;
- 10.13 **CRÉ de la Mauricie –** Confirmation d'une contribution financière de 9 000\$ pour les Fêtes du 325^e;

10.14 MRC des Chenaux

- 10.14.1 Versement d'un montant de 10 000\$ pour l'installation de la plate-forme élévatrice à la salle communautaire;
- 10.14.2 Amendement au schéma d'aménagement;
- 10.14.3 Amendement au schéma d'aménagement;
- 10.15 SADC – Confirmation de l'octroi d'une somme de 100\$ pour les Fêtes du 325^e;
- 10.16 Caisse Desjardins du Sud des Chenaux – Fin de la Promotion hypothécaire;
- 10.17 Fédération québécoise des municipalités –
Financement disponible aux municipalités adhérant à Recycfluo;
- 10.18 Club de motoneige du comté de Champlain –
Fin de la saison de motoneige 2008-2009;
- 10.19 Société Historique « Batiscan et son Histoire »
Livre 325^{ième} anniversaire de la Paroisse Saint-François-Xavier de Batiscan –
Cahier historique 1984-2009;

11. Liste des Omises;

12. Varia;

13. Période de question (30 minutes);

14. Levée de l'assemblée

Résolution # 09-07-928

Il est proposé par SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère
Appuyé par FRANCINE LEBLANC, conseillère

Et résolu à l'unanimité

De procéder à l'adoption de l'ordre du jour de la session régulière du conseil de la municipalité de Batiscan du 13 juillet 2009 avec dispense de lecture.

Adopté.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS (15 minutes)

Aucune question n'est adressée.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1^{ER} JUIN 2009.

Résolution # 09-07-929

Il est proposé par PIERRE CHÂTEAUNEUF, conseiller
Appuyé par FRANCINE LEBLANC, conseillère

Et résolu à l'unanimité

De procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} juin 2009 avec dispense de lecture.

Adopté.

5. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2009

Monsieur le Maire effectue le dépôt du rapport sur la situation financière de notre municipalité au 30 juin 2009.

6. ADOPTION DES COMPTES

Madame Solange Leduc Proteau dénonce son intérêt et se retire.

Résolution # 09-07-930

Il est proposé par NORMAN BONETTO, conseiller
Appuyé par PIERRE CHÂTEAUNEUF, conseiller

Et résolu à l'unanimité

De procéder à l'adoption des comptes du mois de Juillet au montant de 176,346,62\$ (voir liste des comptes pages 1818 et 1819)

Adopté.

7. RAPPORT DES COMITÉS :

7.1 Loisirs de Batiscan;

Étant donné l'absence de Monsieur Yves Gagnon, Madame Solange Leduc Proteau procède au dépôt des états financiers de Mars et Avril 2009. De plus, suite à la tenue des festivités de la Saint-Jean-Baptiste, la résolution suivante est proposée :

Résolution # 09-07-931

CONSIDÉRANT

La tenue des festivités de la Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT

Que la tenue cette activité est réalisable grâce à l'apport de nombreuses personnes;

CONSIDÉRANT

Le succès remporté par cette activité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par CHRISTIAN FORTIN, Maire

Et résolu à UNANIMEMENT

Que la municipalité de Batiscan remercie et félicite toutes les personnes qui se sont impliquées pour la réalisation de cette activité.

Adopté.

7.2 COMITÉ DU 325^e

Monsieur le Maire effectue le dépôt de la programmation officielle. Une nouvelle version du site internet sera en ligne d'ici quelques jours et une section spéciale dédiée aux Fêtes

du 325^e sera accessible. Monsieur le Maire nous trace un court résumé de la programmation. Monsieur le Maire nous informe également que des articles promotionnels sont disponibles, notamment des signets au nombre de 8 qui seront bientôt distribués dans le publipostage ainsi que des stylos qui seront en vente au coût de 2\$ l'unité, deux modèles d'affiches intitulées « Les Belles D'Autrefois » et « Une Fenêtre sur le Fleuve » sont également disponibles au coût de 8\$ l'unité. En terminant, Monsieur le Maire tient à souligner la participation des partenaires suivants : La CRÉ de la Mauricie, le Gouvernement du Québec, Patrimoine Canadien, le CLD des Chenaux, Madame Noëlla Champagne, notre députée à l'Assemblée Nationale, ainsi que notre député de St-Maurice-Champlain, Monsieur Jean-Yves Laforest. Monsieur le Maire nous informe de confirmation de subventions qui sont énumérées dans la correspondance reçue.

7.3 Fondation des Amis du Vieux-Presbytère de Batiscan;

7.3.1 Élection au Conseil d'Administration

Madame Solange Leduc Proteau nous informe que l'assemblée générale annuelle s'est tenue le 29 juin dernier. Il y a eu élection au conseil d'administration. Madame Solange Leduc Proteau effectue le dépôt des états financiers de la Fondation des Amis du Vieux-Presbytère de Batiscan ainsi que le rapport d'activités 2008-2009. De plus, Madame Leduc Proteau nous souligne que les membres du Conseil d'administration sont très heureux de la signature de l'entente tripartite entre les sites de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Batiscan et Pointe-du-Lac. Cette entente tripartite permet entre autres le partage des ressources humaines et matérielles et ce, sur une période à temps plein. De plus, Madame Leduc Proteau nous informe que d'ici la fin de l'année 2009, le bilan de santé de la bâtisse sera effectué afin de nous indiquer quelles sont les priorités à retenir pour l'amélioration de la bâtisse. En terminant, Madame Solange Leduc Proteau nous informe que la majorité des membres ont été réélus au conseil d'administration mise à part peut-être un poste restant à confirmer. La résolution suivante est donc proposée :

Résolution # 09-07-932

CONSIDÉRANT Que lors de sa dernière assemblée générale annuelle, la Fondation des Amis du Vieux-Presbytère a procédé à l'élection de son conseil d'administration;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère
Appuyé par FRANCINE LEBLANC, conseillère

Et résolu à l'unanimité

QUE La municipalité de Batiscan félicite les personnes élues au conseil d'administration.

QUE La municipalité offre également ses félicitations à tous les membres du personnel pour la qualité de leur travail.

Adopté.

7.4. Corporation Touristique de Batiscan;

7.4.1. Demande d'avance de fonds;

Résolution # 09-07-933

CONSIDÉRANT La demande d'avance de fonds effectuée par la Corporation touristique de Batiscan;

CONSIDÉRANT Que cette avance de fonds permettra à la Corporation Touristique de couvrir les salaires des étudiants engagés;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par PIERRE CHÂTEAUNEUR, conseiller
Appuyé par NORMAN BONETTO, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que le Conseil municipal accorde une avance de fonds à la Corporation touristique de Batiscan, au montant de 2 000\$ pour la période du 24 juin au 7 septembre 2009;
Que le Conseil municipal exige de la Corporation Touristique de Batiscan à rembourser la totalité de l'avance de fonds, sur réception de la subvention provenant de Service Canada.

Adopté

7.4.2. Projet Office des Signaux;

Monsieur le Maire nous informe que suite au désir manifesté par les membres de la Corporation Touristique de Batiscan pour la mise en valeur de l'Office des Signaux, une demande a été déposée auprès de deux programmes soit le Pacte Rural de la MRC ainsi qu'au programme de soutien aux projets de tourisme culturel d'expérience Monsieur le Maire précise que cet Office des Signaux a été aménagé par des bénévoles au cours des dernières années et afin d'en faciliter l'accès et permettre aux touristes de connaître ce site unique au Québec, certaines améliorations doivent être apportées à la bâtisse. Le projet s'intitule : « L'Office des Signaux...Une expérience à vivre ». Une résolution d'appui de notre municipalité est donc exigée puisque notre municipalité est propriétaire de la bâtisse. La résolution suivante est donc proposée :

Résolution # 09-07-934

CONSIDÉRANT Que l'Office des Signaux représente un attrait touristique majeur dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT Qu'un projet d'aménagement de l'Office des Signaux a été déposé au Pacte Rural de la MRC des Chenaux ainsi qu'au programme de soutien aux projets de tourisme culturel d'expérience;

CONSIDÉRANT Que la Corporation Touristique de Batiscan est gestionnaire du bâtiment du quai municipal par une entente signée en 2001 avec la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par NORMAN BONETTO, conseiller
Appuyé par SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Batiscan donne son appui au projet d'aménagement de l'Office des Signaux présenté par la Corporation Touristique de Batiscan et s'engage à supporter la Corporation Touristique de Batiscan pour le maintien et l'entretien des équipements situés dans la bâtisse abritant le Bureau d'Accueil Touristique et l'Office des Signaux.

Adopté.

7.5 Office municipal d'habitation;

7.5.1 Approbation des états financiers;

Madame Solange Leduc Proteau effectue le dépôt des états financiers de l'Office municipal d'habitation de Batiscan. Notre municipalité aura à déboursier une somme de 256,07\$

Résolution # 09-07-935

CONSIDÉRANT Le dépôt du document concernant les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Batiscan pour l'année 2008.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère
Appuyé par NORMAN BONETTO, conseiller

Et résolu à l'unanimité

D'approuver le document relatif aux états financiers 2008 de l'Office municipal d'habitation de Batiscan et que la municipalité de Batiscan s'engage à payer la somme de 256,07\$ représentant notre quote-part de l'année 2008 à combler.

Adopté.

7.6 Comité d'aqueduc Batiscan/Sainte-Anne-de-la-Pérade;

Monsieur le Maire nous trace un court résumé de la rencontre tenue le 15 juin dernier à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Au cours de cette rencontre, les documents suivants ont été déposés :

- ✓ Procès-verbal de la rencontre du 11 août 2008
- ✓ Spécification relative l'ajustement du coût de l'eau 2007;
- ✓ Rapport sur l'établissement du coût de l'eau 2008;

- ✓ Spécifications relatives au nouveau compteur d'eau en m³;
- ✓ Ajustement consommation de l'année 2008;
- ✓ Cumulatif de la consommation de l'année 2008.

Monsieur le Maire nous informe également que les membres ont été avisés de l'installation de nouveaux compteurs d'eau entre Batiscan et Ste-Anne-d-e-la-Pérade ainsi que celui installé dans le rang Nord suite à l'entente conclue entre la municipalité de Batiscan et Sainte-Geneviève-de-Batiscan en février dernier. Le bilan du projet de remplacement de la conduite d'eau potable et des conduites pluviales sur la rue Principale, l'état du puits # 1 figurent également parmi les sujets traités au cours de cette rencontre.

7.7 Journal « Batiscan et ses Gens »

Madame Francine Leblanc nous informe que l'assemblée générale annuelle du comité s'est tenue en juin. Madame Leblanc nous informe également du départ de deux membres du comité. La résolution suivante est donc proposée :

Résolution # 09-07-936

CONSIDÉRANT Le départ de Mesdames Denise Paquette & Céline Beauchesne à titre de bénévoles au journal « Batiscan et ses Gens »;

CONSIDÉRANT La volonté du conseil municipal de souligner l'excellent travail de ces deux bénévoles durant toutes leurs années d'implication auprès de ce journal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par CHRISTIAN FORTIN, Maire

Et résolu UNANIMEMENT

Que la municipalité de Batiscan remercie Mesdames Denise Paquette & Céline Beauchesne pour leur générosité, leur disponibilité et la qualité de leur travail accompli au cours de toutes ces années d'implication auprès du comité du journal « Batiscan et ses Gens ».

Adopté.

8 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX :

Rien à cet item.

9 AFFAIRES NOUVELLES :

9.1 Nomination d'un maire suppléant ;

Résolution # 09-07-937

CONSIDÉRANT Qu'en l'absence du maire, il est important que celui-ci puisse être remplacé afin de représenter adéquatement la municipalité

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par PIERRE CHÂTEAUNEUF, conseiller
Appuyé par FRANCINE LEBLANC, conseillère

Et résolu à l'unanimité

De nommer MADAME SOLANGE LEDUC PROTEAU à titre de mairesse-suppléante jusqu'à la séance du mois de septembre 2009.

Adopté.

9.2 Travaux asphaltage sur du Couvent;

Résolution # 09-07-938

CONSIDÉRANT L'aide financière totalisant une somme de 60 000\$ accordée par la ministre des Transports, Madame Julie Boulet;

CONSIDÉRANT Que cette somme est échelonnée sur une période budgétaire de trois ans;

CONSIDÉRANT Que le versement de 16 000\$ de cette somme servira à des travaux d'asphaltage de la rue du Couvent;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par NORMAN BONETTO, conseiller
Appuyé par PIERRE CHÂTEAUNEUF, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Batiscan autorise la directrice générale par intérim à conclure avec la firme « Construction & Pavage Portneuf Inc. » le contrat de travaux d'asphaltage de la rue du Couvent, pour un montant de 15 000\$ plus taxes.

Adopté.

9.3 Demande de versement de la subvention de 12 000\$ en provenance du budget discrétionnaire de Madame Julie Boulet, ministre des Transports;

Résolution # 09-07-939

CONSIDÉRANT L'aide financière obtenue par la ministre des Transports, Madame Julie Boulet, en provenance de son budget discrétionnaire, pour l'amélioration du réseau routier local;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère
Appuyé par NORMAN BONETTO, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 12 000\$ pour le rang Nord, conformément aux stipulations du ministère des Transports.

Adopté.

9.4 Règlement numéro 110-2009 décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1;

Résolution # 09-07-940

**Province de Québec
Municipalité de Batiscan**

RÈGLEMENT NUMÉRO 110-2009 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE POUR LE FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

CONSIDÉRANT L'Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier conclue avec les municipalités pour les années 2007-2013;

CONSIDÉRANT Que cette entente prévoit la mise en place d'une mesure afin que tous les clients d'un service téléphonique soient tenus de contribuer au financement des centres d'urgence 9-1-1;

CONSIDÉRANT Que cette mesure prendra la forme d'une taxe municipale;

CONSIDÉRANT Qu'en vertu des articles 244.68 et 244.69 de la Loi sur la fiscalité municipale qui édictent la nouvelle obligation qui est faite à toute municipalité locale d'adopter aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1- un règlement par lequel elle impose sur la fourniture d'un service téléphonique, une taxe payable par le client du service.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère
Appuyé par NORMAN BONETTO, conseiller

Et résolu à l'unanimité

D'adopter le règlement qui suit, à savoir :

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Pour l'application du présent règlement, on entend par :

1° « **client** » : une personne qui souscrit un service téléphonique dans un but autre que d'en effectuer de nouveau la fourniture à titre de fournisseur de services de télécommunication ;

2° « **service téléphonique** » : un service de télécommunication qui remplit les deux conditions suivantes :

a) il permet de composer le 9-1-1 pour joindre directement ou indirectement un centre d'urgence 9-1-1 offrant des services au Québec ;

b) il est fourni, sur le territoire de la municipalité locale, par un fournisseur de services de télécommunication.

Lorsqu'un fournisseur de services de télécommunication réserve un de ses services téléphoniques pour sa propre utilisation, il est réputé, quant à ce service, un client visé au paragraphe 1° du premier alinéa.

Pour l'application du sous-paragraphe *b* du paragraphe 2° du premier alinéa, le service de télécommunication est réputé fourni sur le territoire de la municipalité locale lorsque le numéro de téléphone attribué au client pour l'utilisation du service comporte un indicatif régional du Québec.

ARTICLE 2. À compter du 1^{er} décembre 2009 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,40 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multi ligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

ARTICLE 3. Le client doit payer la taxe pour chaque mois au cours duquel il reçoit, à un moment quelconque, un service téléphonique.

ARTICLE 4. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

Christian Fortin, Maire

Anne Laganière
Directrice générale par intérim

9.5 Syndicat des travailleurs & travailleuses des postes- Résolution d'appui;

Résolution # 09-07-941

CONSIDÉRANT

Que le rapport de l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes recommande de remplacer le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés en milieu rural ou dans de petites villes par de nouvelles règles et procédures qui permettraient, entre autres, de remplacer des bureaux de poste publics par des comptoirs postaux exploités par le secteur privé;

CONSIDÉRANT Que le rapport recommande également de réévaluer la pertinence de la livraison aux boîtes aux lettres rurales;

CONSIDÉRANT Que ces recommandations, si elles étaient mises en œuvre par le gouvernement fédéral, menaceraient le service postal public de notre collectivité et les emplois qui y sont rattachés et modifieraient fondamentalement la nature du réseau de points de vente au détail et de livraison de Postes Canada;

CONSIDÉRANT Que le rapport propose que Postes Canada utilise son processus de consultation auprès des collectivités quand elle entend fermer ou rationaliser un bureau de poste ou un comptoir postal et qu'elle se serve d'un processus semblable quand elle entend remplacer la livraison à des boîtes aux lettres rurales par un service de livraison à des boîtes postales communautaires, à des boîtes vertes ou à un bureau de poste, bien que ce processus de consultation soit hautement inadéquat;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par FRANCINE LEBLANC, conseillère
Appuyé par PIERRE CHÂTEAUNEUF, conseiller

Et résolu à l'unanimité

QUE La municipalité de Batiscan écrive à Rob Merrifield, ministre responsable de Postes Canada et demande que le gouvernement maintienne dans notre collectivité le service postal public et les emplois qui y sont rattachés en rejetant les recommandations de l'Examen stratégique qui auraient pour effet :

1. De mettre fin au moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés en milieu rural et dans les petites villes et d'accorder à Postes Canada la souplesse nécessaire pour fermer des bureaux de poste visés par le moratoire actuel ou pour convertir des bureaux de poste publics en des points de vente privés;
2. De réduire la livraison à des boîtes aux lettres rurales sans d'abord examiner les différentes options ou sans consulter les résidents ou les représentants des travailleuses et travailleurs des postes.

QUE Nous demandions que le ministre Merrifield consulte la population, les syndicats des postes et d'autres principaux intervenants en vue d'élaborer un

processus uniforme et démocratique qui servirait à apporter des modifications fondamentales au réseau de points de vente et de livraison de Postes Canada.

Adopté.

9.6 Appartenance-Mauricie – Achat de calendriers;

Résolution # 09-07-942

CONSIDÉRANT Qu'Appartenance Mauricie est un organisme à but non lucratif dont la mission est la promotion et la mise en valeur de l'histoire mauricienne;

CONSIDÉRANT Qu'à chaque année, cet organisme publie un calendrier qui vise à mieux faire connaître l'histoire de la Mauricie à l'ensemble de la population;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par NORMAN BONETTO, conseiller
Appuyé par SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Batiscan procède à l'achat de dix (10) calendriers historiques auprès d'Appartenance Mauricie.

Adopté.

9.7 Défi « Têtes Rasées » - Félicitations;

Résolution # 09-07-943

CONSIDÉRANT La tenue du « Défi Têtes Rasées » le 7 juin dernier au Bistro H20;

CONSIDÉRANT La participation des propriétaires Paule Berthiaume et Claude Villiard à ce défi qui a permis d'amasser la somme de 6 712\$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par CHRISTIAN FORTIN, Maire

Et résolu UNANIMEMENT

Que la municipalité de Batiscan offre ses plus sincères félicitations aux propriétaires du Bistro H20, leurs employés ainsi qu'à toutes les personnes qui ont participé au défi « Têtes Rasées ».

Adopté.

9.8 Félicitations à Madame Karine Allaire;

Résolution # 09-07-944

CONSIDÉRANT Le lancement du premier roman de cette jeune auteure;

CONSIDÉRANT Le talent démontré par cette jeune résidente de Batiscan;

CONSIDÉRANT Que la municipalité de Batiscan est fière de souligner et d'encourager nos jeunes qui se démarquent par leurs actions et leurs efforts;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par CHRISTIAN FORTIN, Maire

Et résolu UNANIMEMENT

Que la municipalité de Batiscan félicite Madame Karine Allaire pour le lancement de son premier roman et lui souhaite tout le succès possible dans ses projets futurs.

Adopté.

9.9 Médailles d'honneur du lieutenant-gouverneur du Québec – Félicitations;

Résolution # 09-07-945

CONSIDÉRANT La tenue d'une soirée reconnaissance au cours de laquelle une remise de médailles a eu lieu en présence du lieutenant-gouverneur du Québec;

CONSIDÉRANT Que ces médailles pour services distingués visent à souligner la gratitude de la nation envers les personnes qui ont fait preuve de longs états de service louable, particulièrement dans des activités pouvant comporter des risques. Ces médailles reconnaissent les hommes et femmes qui se sont dévoués à la sécurité du public canadien grâce à un service long et exceptionnel;

CONSIDÉRANT Que trois de nos citoyennes et citoyens figurent parmi les 39 techniciens paramédics de la Coopérative des ambulanciers de la Mauricie qui ont été honorés lors de cette soirée;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par CHRISTIAN FORTIN, Maire

Et résolu UNANIMEMENT

Que la municipalité de Batiscan offre ses plus sincères félicitations à Monsieur Jean Bouchard ainsi qu'à Madame Christiane Pépin Bonetto et Monsieur Norman Bonetto pour la qualité exceptionnelle de leur travail, leur professionnalisme et leur courage démontrés dans le cadre de leurs fonctions.

Adopté.

9.10 INFO-AÎNÉS – Demande de contribution pour un service gratuit pour les aînés;

Résolution # 09-07-946

- CONSIDÉRANT** La mise en place d'un service pour les aînés, consistant en un volet de service téléphonique gratuit pour nos aînés;
- CONSIDÉRANT** Que ce service permettra de diriger adéquatement nos aînés vers les services appropriés à leurs besoins ainsi qu'aux bonnes personnes;
- CONSIDÉRANT** Qu'à cet effet, un envoi postal sera acheminé dès l'automne 2009, à travers toute la région de la Mauricie comprenant trois MRC et trois villes, soit à plus de 126,700 portes;
- CONSIDÉRANT** Qu'une contribution financière basée sur le nombre d'adresses postales fournies par Postes-Canada est exigée afin que la distribution postale soit effectuée auprès de chaque foyer situé sur le territoire de notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par SOLANGE LEDUC PROTEAU, conseillère
Appuyé par NORMAN BONETTO, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Batiscan accepte de contribuer financièrement à ce projet. La contribution exigée pour notre municipalité se chiffrant à 78,73\$ taxes incluses.

Adopté.

9.11 Ville de Shawinigan – Demande de résolution d'appui pour les Jeux du Québec Été 2012;

Résolution # 09-07-947

- CONSIDÉRANT** La grande volonté de la Ville de Shawinigan d'obtenir la tenue de la Finale des Jeux du Québec – Été 2012, à titre de ville hôte;
- CONSIDÉRANT** Que la tenue d'une finale des Jeux du Québec favorise le développement du sport dans le milieu puis

contribue grandement à la promotion du sport et de l'activité physique auprès de la population en général et plus particulièrement auprès des jeunes;

CONSIDÉRANT

Que la tenue d'une finale des Jeux du Québec s'avère une occasion extraordinaire et privilégiée pour la population de participer au développement communautaire et social de sa région;

CONSIDÉRANT

Que la tenue de la Finale des Jeux du Québec –Été 2012 à Shawinigan permettra de consolider non seulement le partenariat des principaux acteurs du milieu mais aussi de développer les compétences des bénévoles de la région mauricienne;

CONSIDÉRANT

Que la tenue de la Finale des Jeux du Québec – Été 2012 à Shawinigan amènera les intervenants scolaires et le milieu associatif à consolider leur réseau d'équipements sportifs et culturels;

CONSIDÉRANT

Que la tenue de la Finale des Jeux du Québec – Été 2012 à Shawinigan entraînera des retombées économiques positives pour toute la région;

CONSIDÉRANT

Que l'organisation des Jeux du Québec désire impliquer toute la population à la campagne de financement de cet évènement majeur;

CONSIDÉRANT

Que la Ville et ses partenaires ont établi de façon incontestable et non équivoque leur capacité à réaliser cet évènement d'envergure provinciale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par PIERRE CHÂTEAUNEUF, conseiller
Appuyé par NORMAN BONETTO, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Batiscan constituée de 961 citoyens :

1. Appuie fermement la démarche de la Ville de Shawinigan en vue d'obtenir la tenue de la Finale des Jeux du Québec – Été 2012, à titre de ville-hôtesse;
2. S'engage à ne pas organiser d'évènements majeurs aux dates de la Finale des Jeux du Québec – Été 2012 qui se tiendra normalement entre le 27 juillet et le 12 août 2012;
3. S'engage à faciliter la promotion de la Finale des Jeux –Été 2012 auprès de ses citoyens, en collaboration avec le futur comité organisateur de la finale dans ses publications et autres;

4. S'engage, à la demande de la Ville de Shawinigan, à mettre à la disposition du comité organisateur de la finale, sa banque de matériel, selon sa disponibilité et conformément à la politique de prêt de matériel en vigueur;
5. S'engage à encourager sa population à cotiser à la campagne de financement sous forme de dons à l'organisation des Jeux du Québec – Été 2012.

Adopté.

9.12 Réseau-Biblio – Convention d'utilisation Simb@;

Résolution # 09-07-948

CONSIDÉRANT Que la convention d'utilisation Simb@ avait une durée de soixante (60) mois.

CONSIDÉRANT Que cette entente fixe les conditions qui permettent à la municipalité de continuer à bénéficier de l'utilisation de Simb@ pour la gestion des opérations de sa bibliothèque publique et pour les services de bibliothèque aux abonnés à partir de leur domicile;

CONSIDÉRANT Qu'il y a lieu de renouveler cette entente;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par FRANCINE LEBLANC, conseillère
Appuyé par NORMAN BONETTO, conseiller

Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité autorise le Maire et la directrice générale par intérim à signer, pour et au nom de la municipalité de Batiscan, la convention d'utilisation Simb@.

Adopté.

10 CORRESPONDANCES : (Copies disponibles sur demande);

Le dépôt de la correspondance reçue est effectué.

Gouvernement du Québec :

- 10.1 Ministre des Transports** – Madame Julie Boulet – Subvention Aide à l'amélioration du réseau routier municipal;
- 10.2 Ministre des Transports** – Madame Julie Boulet – Subvention accordée en remboursement des travaux d'entretien de la signalisation aux passages à niveau pour l'année 2009;
- 10.3 Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs** – Subvention versée dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles;
- 10.4 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs** – Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec – Nouvelles modalités du programme ClimatSol;

- 10.5 Ministère de la Sécurité publique** – Transmission d'information relative au programme général d'aide financière lors de sinistres – Inondations survenues entre le 3 et le 6 avril 2009 dans les municipalités du Québec;
- 10.6 Ministère de la Sécurité publique** – Semaine de la prévention des incendies 2009;
- 10.7 Commission de Protection du Territoire Agricole :**
 - 10.7.1** Accusé de réception du certificat de conformité au plan d'urbanisme et du règlement de zonage de la municipalité de Batiscan;
 - 10.7.2** Compte-rendu et Orientation préliminaire dossier Pierre Dupuis;
- 10.8 Office des Personnes handicapées** – Félicitations relative à la plate-forme élévatrice à la salle communautaire;
- 10.9 Conseil du statut de la femme** – Exemplaire de la publication « *Qui sont-elles* »;
- 10.10 Ministère des Transports** – Dépliant « *Évènements spéciaux sur le réseau routier* »

Gouvernement du Canada :

- 10.11 Ministre du Patrimoine canadien** – confirmation du versement de la subvention accordée à la Fondation des Amis du Vieux-Presbytère de Batiscan dans le cadre du programme Développement des communautés;
- 10.12 CLD des Chenaux** – Demande d'aide financière de 2 000\$ accordée dans le cadre des Fêtes du 325^e;
- 10.13 CRÉ de la Mauricie** – Confirmation d'une contribution financière de 9 000\$ pour les Fêtes du 325^e;
- 10.14 MRC des Chenaux :**
 - 10.14.1** Versement d'un montant de 10 000\$ pour l'installation de la plate-forme élévatrice à la salle communautaire;
 - 10.14.2** Amendement au schéma d'aménagement;
 - 10.14.3** Amendement au schéma d'aménagement;
- 10.15 SADC** – Confirmation de l'octroi d'une somme de 100\$ pour les Fêtes du 325^e;
- 10.16 Caisse Desjardins du Sud des Chenaux** – Fin de la Promotion hypothécaire;
- 10.17 Fédération québécoise des municipalités** – Financement disponible aux municipalités adhérant à Recycflu;
- 10.18 Club de motoneige du comté de Champlain** – Fin de la saison de motoneige 2008-2009;
- 10.19 Société Historique « Batiscan et son Histoire » Livre 325^{ième} anniversaire de la Paroisse Saint-François-Xavier de Batiscan** – Cahier historique 1984-2009.

11 LISTE DES OMISES

Monsieur le Maire dépose également les correspondances omises.

12 VARIA :

Rien à cet item.

13 PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Aucune question n'est adressée.

14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution # 09-07-949

CONSIDÉRANT

Que les ordres du jour sont expirés;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par PIERRE CHÂTEAUNEUF, conseiller
Appuyé par FRANCINE LEBLANC, conseillère

Et résolu à l'unanimité

Que le Conseil municipal procède à la levée de l'assemblée ordinaire du 13 juillet 2009 à vingt heures et quarante minutes (20h40).

Adopté.

Président de la séance

Secrétaire de la séance

